



Communiqué de presse
24 janvier 2023

Devenir ingénieur après une licence scientifique !

Le Groupe des Écoles Centrale (GEC) offre la possibilité aux étudiants titulaires d'une Licence scientifique d'intégrer leurs cycles ingénieurs via le Concours Universitaire des Écoles Centrale.

Les étudiants en cours d'études dans la dernière année d'une licence ou d'un bachelor ont ainsi l'opportunité de terminer leur parcours académique en lui donnant une nouvelle dimension grâce à une formation de haut niveau en ingénierie.

Les Écoles Centrale – CentraleSupélec, Centrale Lyon, Centrale Nantes, Centrale Lille, Centrale Méditerranée et Centrale Casablanca - proposent dès cette année un concours universitaire commun permettant l'accès à un grand nombre d'Écoles.

Les cycles ingénieurs des Écoles du GEC portent la même ambition et la même philosophie : former des ingénieurs généralistes de très hauts niveaux scientifique et technique. Ces ingénieurs ont vocation à gérer des projets et des systèmes complexes pour répondre aux problèmes auxquels la société doit faire face (environnementaux, sociaux, etc.).

Pour le Groupe des Écoles Centrale, l'ouverture de ce concours commun répond aux besoins de l'intérêt général et en particulier des entreprises en diversifiant l'origine académique de ses élèves.

Ce concours est ouvert aux étudiants en dernière année d'études d'une licence ou d'un bachelor en mathématiques, en physique, en mécanique ou génie civil, en informatique, en électronique ou automatique, etc. et propose 120 places sur l'ensemble des six Écoles.

Le recrutement pour le concours universitaire s'effectue sur épreuves orales après une présélection sur dossier. Les inscriptions sont en cours jusqu'au 10 mars 2023 sur le portail [accessible ici](#).

Pour plus d'informations : <https://www.groupe-centrale.com/concours-universitaire/>

Contacts presse : BPFConseil

Béatrice Parrinello-Froment : beatriceparrinello@bpfconseil.com - 06 63 72 16 06
Solène Antoine : solene@bpfconseil.com - 06 30 19 79 77